

## SOCIETE DES AMIS DE LA FORET D'ORLEANS

### **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 22 avril 2016**

Au Briou à BOISCOMMUN chez Guy de FOUGEROUX

Etaient présents :

Guy de FOUGEROUX, Président,  
Xavier VAVASSEUR, Secrétaire Général,  
Antoine ARNODIN, Trésorier et Conseiller en communication (à partir de 19 h 50)  
Jean-Paul GALLIER, Secrétaire Général Adjoint,  
Luc LEMAIRE, Trésorier Adjoint,  
Michel MONSIGNY, Conseiller Scientifique,  
Yves de FOUGEROUX,  
Dominique LACHEZE,  
Xavier LAVERNE  
Brigitte VON PLATEN.

Avait donné pouvoir :  
Alain de FOUGEROUX,  
Gabriel FERNET,  
Danielle VALENTIN,  
Jacques-Bernard VALENTIN.

Etaient absents excusés :  
Lionnette ARNODIN CHEGARAY,  
André ROUSSEAU,  
Frédérique de LIGNIERES,  
Gérard PAYEN, Conseiller Eau et Forêt, Nature et Ecologie.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

**1** - Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

Le Président poursuit l'ordre du jour par :

#### **2 –Le bilan de l'assemblée générale:**

Soixante huit personnes étaient présentes et soixante cinq avaient donné pouvoir ce qui démontre un certain intérêt porté à la vie de l'association par ses membres.

La conférence donnée par André ROUSSEAU sur le thème « Les tribulations du mètre en forêt » fut très appréciée. Quarante trois personnes ont participé au dîner qui a suivi à Ingrannes au restaurant «Le Chêne Vert».

#### **3 – Point sur le programme 2016 :**

Pour la visite du Château de GUEDELON, 14 personnes sont inscrites pour l'instant. Le co-voiturage sera organisé à partir de l'aire de CHATEAUNEUF SUR LOIRE.

Pour le concert de Trompes à VITRY AUX LOGES, il faut préparer l'affiche et les documents de communication (flyers, programme...) pour qu'ils puissent être imprimés dans les délais.

Pour le salon du Champignon qui aura lieu à Donnery cette année, la SAFO n'a pas de budget pour l'affiche.

Concernant la conférence de CHAMEROLLES, désormais l'interlocuteur est M. FENDLER qui a en charge également le château de SULLY SUR LOIRE. Il est confirmé que la visite guidée du château par Brigitte VON PLATEN devra avoir lieu à partir de 14 h et non 13 h 30, le château n'ouvrant pas avant. Le projet d'affiche a été transmis au service communication du Conseil Départemental. Gabriel FERNET précise qu'aura lieu, dans le cadre de la conférence, une petite exposition d'objets de l'époque gauloise fournis par l'INRAP et Lucien CAILLARD.

#### **4 – Point sur le guide :**

Six imprimeurs ont été consultés. Trois ont répondu.

Pour 300 exemplaires, les prix à l'unité vont de 15,50 € à 19,60 €. Pour 550 exemplaires, les prix vont de 13,17 € à 14,36 € avec un taux de TVA de 20 %. En principe, le taux de TVA applicable est de 5 %.

Le papier serait de 110 grammes toutes les pages étant en quadrichromie, la première et la dernière de couverture étant en 200 grammes.

Pour le guide du massif de Lorris, l'ouvrage sera plus épais car l'histoire des communes de cette partie de la forêt est plus riche d'autant plus que des pages pourraient être consacrées à la communication d'éventuels sponsors tels qu'EDF et KRONOFRANCE, comme le propose Luc LEMAIRE. Un délai de 2 ans est prévu. Les fiches de deux communes sont à ce jour réalisées.

#### **5 – Forêt Voisine n° 16 :**

Après débat, il est prévu que le dossier principal porte sur « La Forêt et la religion ». Le comité de rédaction devra se réunir en mai.

#### **6 – Lieu et date de la prochaine assemblée générale :**

Un débat s'engage sur le lieu de la prochaine assemblée générale. Il est retenu l'idée qu'elle puisse avoir lieu dans la partie est de la forêt comme à LORRIS.

#### **7 – Questions diverses :**

Luc LEMAIRE propose que nos sorties soient ouvertes aux comités d'entreprises par exemple à celui de GEONERGIE.

Xavier LAVERNE exprime sa satisfaction quant à la qualité du « Programme de la SAFO » document diffusé auprès de nos adhérents et plus largement notamment par l'Office du Tourisme.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le vendredi 3 juin à 18 h en un lieu qui reste à déterminer.